

Pacte : bilan, vous avez dit bilan !

Après une première séance que nous avons quittée pour dénoncer les conditions dans lesquelles elle se déroulait (au même titre que la plupart des autres organisations syndicales), ce groupe de travail s'est de nouveau réuni pour effectuer le bilan de la première campagne du Pacte Enseignant.e et CPE.

A contrario du discours du ministère, vantant les prétendus mérites de ce dispositif, ce premier bilan nous conforte dans notre première approche : le Pacte ne constitue en rien une revalorisation pour les agent.es et n'améliore pas les conditions d'étude de nos élèves !

Un bilan quantitatif mené "à la serpe" !

Selon le ministère, plus de la moitié des agent.es auraient fait le choix de s'engager dans ce Pacte. Alors que nous avons demandé plus de précisions (que nous n'avons pas obtenues à ce jour) sur le calcul permettant d'arriver à cette conclusion, pour notre part, **nous pourrions en conclure que près de la moitié des agent.es auraient ainsi fait le choix de ne pas souscrire ce « Pacte faustien »... !**

Si nous ne devons donner qu'un seul chiffre – sur lequel le ministère n'a d'ailleurs pas été totalement transparent – qui résume bien l'échec de ce dispositif, et alors que cela était annoncé comme une priorité politique lors de sa présentation,

seul un agent·e sur 3 a fait le choix de souscrire la brique RCD (Remplacement de Courte Durée).

Pour le reste :

- aucune vision qualitative de la mise en œuvre du dispositif...cela devrait intervenir à la rentrée prochaine
- une analyse quantitative présentant une majorité de chiffres sans grand intérêt pour mesurer l'efficacité du dispositif

Concernant les évolutions envisagées pour la prochaine année scolaire, à noter que, si les missions RCD et "Orientation et découverte des formations demeurent prioritaires", les missions "Accompagnement des élèves à besoins particuliers" et "Relation école/entreprise" ne le sont plus...

Deviennent prioritaires les missions :

- "Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques", en lien probablement avec la Loi d'Orientation Agricole actuellement en débat
- "Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs et d'initiatives pédagogiques", dont nous avons souligné qu'elle avait constitué cette année une brique "fourre-tout"

Le Pacte saison 2 : Perseverare comme si de rien n'était !

Concernant la rédaction de la NS cadrant le dispositif,

globalement, peu d'évolutions sont à prévoir. Malgré la volonté de l'administration de faire disparaître quelques contraintes et d'assouplir le dispositif, nous avons insisté pour conserver un cadre contraignant en nous appuyant notamment sur les dérives et situations problématiques dont nous avons eu connaissance cette année. Nous avons ainsi particulièrement souligné combien il nous paraissait nécessaire que la désignation des référent·es lié·es à différentes missions soit rendue publique afin de permettre un réel travail en équipe pédagogique sinon à quoi servent des référent·es d'une mission transversales !!

Pacte, le vrai bilan ?

Pour terminer, nous vous invitons à prendre connaissance de notre enquête réalisée durant le mois d'Avril auprès d'un échantillon de plus de 600 agent·es de la profession. L'administration s'est dite curieuse d'en prendre connaissance, nous ne pouvons que l'y inciter...particulièrement instructif et plus équilibré finalement dans ses conclusions :

[« Pacte Enseignant » Saison 1 : un dispositif profondément injuste !](#)

A l'opposé de cette mesure du "travailler plus pour gagner plus" non fiscalisé et faiblement socialisé, l'Élan commun revendique :

- > Une **revalorisation générale de la rémunération des enseignant·es et CPE**, seule solution viable pour réduire

les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes,

- > Un **financement pérenne sous forme de DGH des missions d'aides aux élèves en difficulté**, inscrites dans tous les référentiels et non sous la forme d'appel à projet ou de dispositifs comme les HSE ou les briques qui peuvent être à tout moment suspendus voire supprimés par le ministère ! Tous les élèves dans tous les établissements ont droit à ces dispositifs...et ne peuvent être tributaires de telle ou telle orientation d'équipes pédagogiques ou d'établissement privilégiant telles ou telles priorités !
- > Un **financement pérenne de toutes les missions de l'EAP sous la forme de décharge de temps de travail**, seule solution pour garantir d'une part leur inscription dans le temps et permettre d'autre part aux agent·es de s'y consacrer sans dégrader leurs conditions de travail

Nos exigences sont claires : abandon du Pacte et utilisation des 14 millions d'euros, correspondant au budget de la campagne de cette année, pour des mesures sans contreparties !

[View Fullscreen](#)

[View Fullscreen](#)